

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below:  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 4.

MARS 1895.

No. 3.

# ANNALES

— DU —

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)  
Réd. L. E. DUGUAY, Propriétaire, Gérant

# ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Le Jardin de Gethsémani.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

## ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

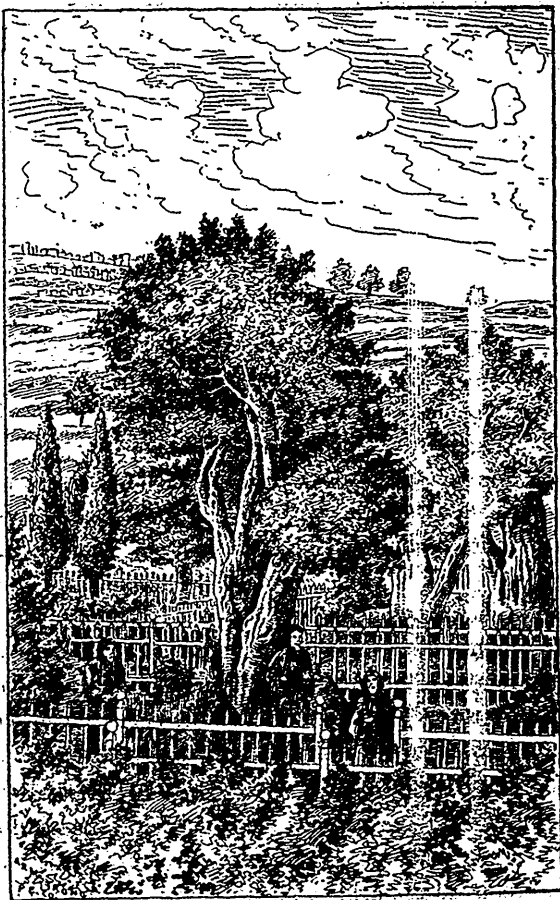
**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES DU T. S. ROSAIRE

LE JARDIN DE GETHSEMANI



## LÉGENDE

Le Jardin de Gethsémani a été entouré d'un mur, en 1848, par les Pères de Terre-Sainte et transformé en un parterre de fleurs. Les Pèlerins s'estiment heureux d'emporter quelques-unes de ces fleurs épanouies en ces lieux sacrés, et les Franciscains se font un plaisir d'en distribuer le plus possible, afin que, rentrés dans leurs foyers, ces visiteurs privilégiés puissent satisfaire les pieux désirs de leurs amis qui n'ont pas eu comme eux le bonheur de visiter la Terre-Sainte (*Guide Indic.*).

VIEUX OLIVIERS.—Ces arbres sont les plus vénérables qui existent, après l'arbre de la Vraie Croix. Selon la tradition, ils existaient du temps de Notre-Seigneur. Ainsi, ils auraient été les témoins muets des prières, des soupirs, des larmes, des douleurs, de la sueur de sang, de l'Agonie de l'Homme-Dieu, la nuit lugubre qui précéda sa mort. Quoi qu'il en soit, ces arbres ont toujours été l'objet d'une grande vénération dans tout le cours des siècles. Ils sont mentionnés dans nos anciennes archives et dans les relations de nos vieux Pèlerins. On en comptait autrefois : le 9e a péri depuis, par suite de la dévotion indiscrète des Pèlerins. Leurs troncs sont énormes : le plus gros a plus de *vingt-six* pieds de circonférence.

Les Pèlerins, surtout ceux de France et du Canada, acceptent, avec une sainte avidité, une parcelle de bois de ces arbres, ou un chapelet fait avec les noyaux de leurs olives.

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

TROISIÈME NUMÉRO.—MARS 1895.

I

*La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire*

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

Sur le Rosaire de Marie

*(Suite et fin)*

Une autre raison rend ces guirlandes de prières plus agréables à Marie et plus dignes à ses yeux de récompense. Lorsque nous déroulons pieusement la triple série des mystères, nous donnons un éclatant témoignage de nos sentiments de reconnaissance envers elle, car nous déclarons ainsi que jamais nous ne nous laissons de la mémoire des bienfaits par lesquels elle a participé à notre salut avec une tendresse sans mesure. Ces souvenirs si grands ramenés fréquemment en sa présence et célébrés avec zèle, il est à peine possible d'imaginer de quelle abondance de joie toujours nouvelle ils remplissent son âme bienheureuse, et quels sentiments ils excitent en elle de sollicitude et de bienfaisance maternelle.

D'autre part, ces mêmes souvenirs donnent à notre supplication une ardeur et une force plus grandes, car chaque mystère qui passe apporte un nouvel argument de prière, on ne peut plus puissant auprès de la sainte Vierge. En effet, c'est auprès de vous que nous nous réfugions, sainte Mère de Dieu ; ne méprisez pas les malheureux fils d'Eve ! Nous vous implorons, médiatrice de notre salut, aussi puissante que clémentine ; par la douceur des joies qui vous sont venues de votre Fils Jésus, par votre communion à ses ineffables douleurs, par l'éclat rejaillissant sur vous de sa gloire, nous vous supplions de toutes nos forces ; oh ! malgré notre indignité, écoutez-nous avec bienveillance et exaucez-nous.

L'excellence du Rosaire de Marie, considéré au double point de vue dont Nous venons de parler, vous fera plus clairement comprendre, Vénérables Frères, pourquoi Notre sollicitude ne cesse pas d'en recommander, d'en développer la pratique. Le siècle où nous vivons a de plus en plus besoin, comme Nous l'avons dit en commençant, des secours du ciel, principalement parce que l'Eglise rencontre de toutes parts de nombreux sujets d'affliction, attaquée dans son droit et dans sa liberté ; parce que les Etats chrétiens subissent de nombreuses atteintes qui ébranlent dans leur fondement la prospérité et la paix. Or, Nous déclarons de nouveau hautement que pour obtenir ces secours, Nous mettons dans le Rosaire la plus grande espérance. Plaise à Dieu que, selon Nos vœux, cette simple pratique de piété soit partout rétablie dans son antique honneur.

qu'elle soit aimée et suivie dans les villes et dans les campagnes, dans les familles et dans les ateliers, chez les grands et chez les humbles, comme un signe marquant de la profession de la foi chrétienne et un moyen excellent et assuré d'attirer la clémence divine !

Il est de jour en jour plus urgent que tous les chrétiens poursuivent ce résultat, à une époque où la perversité insensée des impies multiplie les machinations et les audaces qui provoquent la colère de Dieu et attirent sur la patrie le poids de sa juste animadversion. Parmi les autres sujets de douleur, tous les gens de bien déplorent avec Nous qu'au sein même des nations catholiques, il se trouve un trop grand nombre de gens qui se réjouissent des outrages de toute sorte faits à la religion et qui, usant d'une licence incroyable de tout publier, semblent mettre leur application à vouer les choses les plus saintes et la confiance si justifiée en la protection de la sainte Vierge au mépris et à la dérision de la foule.

Et ces derniers mois, on n'a même pas épargné la très auguste personne de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST. On n'a point rougi de la traîner sur les planches du théâtre, déjà souillées de tant de hontes, et de la présenter dépouillée de la majesté de la nature divine qui lui appartient ; cette nature enlevée, la rédemption même du genre humain disparaît nécessairement. On n'a pas eu honte, non plus, de tenter la réhabilitation, en le retirant de son éternelle infamie, de l'homme que la monstruosité de son crime et de sa perfidie ont



rendu odieux par delà tous les âges, du traître qui livra Jésus-Christ.

En présence de ces crimes, commis ou sur le point de se commettre dans les villes d'Italie, l'indignation universelle s'est soulevée et l'on a déploré vivement la violation du droit sacré de la religion, et sa violation, son-oppression au sein de ce peuple qui se glorifie entre tous et avec raison du titre de catholique. Alors la vigilante sollicitude des évêques s'est éveillée, comme il convenait ; ils ont fait parvenir leurs très justes réclamations à ceux qui ont le devoir de protéger la dignité de la religion nationale, et non contents d'avertir leurs troupeaux de la gravité du péril, il les ont exhortés à réparer par des cérémonies religieuses spéciales le criminel outrage fait à l'Auteur, plein d'amour pour nous, de notre salut.

Il Nous a été, certes, très agréable de voir l'activité des gens de bien, qui s'est déployée excellemment de mille manières, et elle a contribué à adoucir la douleur profonde que Nous avions éprouvée. Toutefois, en cette occasion que Nous avons de parler, Nous ne saurions contenir la voix de Notre suprême ministère, et aux réclamations des évêques et des fidèles Nous joignons hautement les Nôtres. Avec le même sentiment apostolique que Nous déplorons et Nous flétrissons le crime sacrilège, Nous adressons les exhortations les plus vives aux nations chrétiennes, et nommément aux Italiens, afin qu'ils conservent inviolablement la religion de leurs pères, le plus précieux des héritages, qu'ils la défendent vaillamment,

qu'ils ne cessent d'accroître par la piété de leur conduite sa prospérité.

C'est pourquoi, et pour ce motif encore, Nous désirons que pendant le prochain mois d'octobre, les particuliers et les confréries travaillent à l'envi à honorer l'auguste Mère de Dieu, la puissante Protectrice de la société chrétienne, la très glorieuse Reine du Ciel. Nous confirmons de grand cœur les concessions d'Indulgences que Nous avons accordées à cet effet auparavant.

Vénérables Frères, que Dieu qui nous a donné, dans sa miséricordieuse bonté, une telle Médiatrice (1), et qui a voulu que nous recevions tout par Marie (2), daigne, par son intercession et sa faveur, exaucer nos vœux communs, combler nos espérances. Comme présage de ces biens, Nous accordons affectueusement et dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 8 septembre 1894, de Notre Pontificat la dix-septième année.

(1) S. Bernardus, de XII prerogativ. B. M. V., n. 2.

(2) Id, serm, in Nativ. B. M. V. n. 7.

LÉON XIII, PAPE.

---

## II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire*

## LA NAISSANCE DE JÉSUS.

*Le troisième mystère du T. S. Rosaire.*

LES QUATRE JOIES DE MARIE, A LA NAISSANCE DE JÉSUS

*Deuxième joie de Marie, dans la naissance de Jésus.*—La vision de la face humaine de Dieu fut la seconde joie de la sainte Vierge. L'humanité a toujours eu la passion de voir Dieu dans la chair. Était-ce une suite de la promesse faite à Adam d'un Rédempteur qu'il savait bien devoir être un homme Dieu? Cette passion venait-elle de ce que la vision face à face de Dieu étant notre fin dernière, il en résulte en nous un besoin qui sanctifie les âmes quand elles sont confiantes et patientes, égare les cœurs déçus de l'avenir et pressés de jouir avant le temps? N'est-ce pas là l'une des causes de l'idolâtrie à tout d'égards inexplicable? Toujours est-il qu'on voulait à tout prix un Dieu présent, visible, palpable, semblable à nous; comme si c'était là le grand secret de l'avenir semblable à Lui, une autre faim qui nous tourmentait. Même quand la foi était altérée ou perdue on sentait instinctivement qu'un Dieu *humain* était pour nous la solution des problèmes, la délivrance des maux, le trésor de tout bien, la paix enfin et le bonheur.

Or, cette grâce tant désirée et comme indispensable, cette grâce que n'avaient obtenue ni Abel, ni Enos, ni Noé, ni Abraham, ni Moïse, ni aucun des saints qui, depuis l'origine, constituaient la famille de Dieu

dans la grotte de Bethléem, au milieu de cette nuit, elle était faite à la sainte Vierge devenue la mère de Jésus. Marie voyait Dieu dans cet Enfant qu'elle avait devant elle et portait dans ses bras. Cet enfant était la face, la forme humaine, la vraie humanité du Verbe et, partant, de Dieu même : la face de la vérité, la face de la beauté, la face de la bonté, la face de la sagesse, de la justice, de la sainteté ; la face de la vie absolue et de la toute-puissance ; la face de la simplicité, de l'unité, de l'immensité, de l'éternité, de la béatitude ; la face de Dieu enfin, sa vraie face sensible, faite par lui et par lui seul, encore qu'il en ait emprunté la substance à sa mère.

Certes, le Verbe de Dieu dit admirablement toutes choses, et les dire, pour lui, c'est les faire ; mais qui dit-il comme l'Enfant Jésus ? L'Enfant Jésus, sa propre humanité, son corps entier, sa face, c'est le mot extérieur et sensible de la parole infaillible : mot vrai, mot juste, mot substantiel, traduisant, avec une fidélité et une plénitude parfaites, la pensée, la parole essentielle, le Verbe dont il est l'énoncé et le signe ; Verbe de Dieu, Verbe qui est Dieu.

Ces beaux miroirs de la divinité qui sont les anges, ne la représentent pas à beaucoup près comme la face de l'Enfant Jésus. A plus forte raison l'univers visible, quoique si éloquent, ne le révèle-t-il pas comme cette face enfantine. Le nouveau-né de la crèche est plus que l'image de Dieu ; il est Dieu apparu sur la terre. Et de là vient que, pour qui sait la regarder, la sainte face du Sauveur, même

naissant, est la beauté humaine la plus divine qui se puisse voir.

Or, Marie avait tout pour regarder en perfection cette face de son Fils et y découvrir tout ce qu'elle montre, c'est-à-dire toutes les perfections de Dieu et la divinité elle-même. Le cœur de cette Vierge était si pur, son œil si limpide et si simple ! son âme rendue si clairvoyante par le séjour en elle et l'action souveraine du Saint-Esprit ! C'est là qu'elle donne à Dieu " ce regard de colombe " dont le Cantique nous dit qu'il le blesse et le ravit. Comme tout était divin dans l'Enfant, tout était virginal en sa mère. Aussi quelle sûreté, quelle liberté, quelle chasteté, quelle religieuse tendresse en ce regard ! Je pense qu'à partir de l'Annonciation, Marie avait constamment gardé ses yeux pour ce spectacle... En tout cas, depuis qu'elle était au monde, elle n'avait jamais mis dans un regard ce qu'elle mettait dans celui-ci : elle s'y mettait elle-même, à vrai dire, avec tout ce qu'elle avait de grâce, de vertu, d'énergie pour aimer et se donner ; avec tout ce que, par l'Esprit-Saint, elle avait de divin en elle. On contemplerait durant des années, avec l'intelligence et la vigueur des Esprits angéliques, ce premier regard donné à Jésus par Marie, on n'aurait achevé ni d'en voir la beauté, ni d'en mesurer la valeur. Par là aussi, sans parler de l'ascension soudaine et merveilleuse qu'elle fit dans la sainte science de Dieu, Marie monta, dans l'ordre de la joie, à des hauteurs plus que célestes.

*Troisième joie de Marie, à la Naissance de Jésus.*— Et cet Enfant, en qui elle voyait Dieu, c'était son

propre enfant, conçu d'elle et né d'elle ! Assurément tout le temps qu'elle le porta, la joie de sa divine maternité fut immense ; elle n'égala point toutefois celle dont son être entier fut subitement enivré au moment où elle vit de ses yeux, toucha de ses mains et serra sur son sein le fruit de ses entrailles !—Il est Dieu, et je suis sa mère !—De ces deux certitudes qui se joignaient en elle, égales de tout point, splendides comme l'évidence et s'éclairant mutuellement, deux sources de joie jaillissaient, semblables à deux torrents dont le mouvement simultané formait comme le flux et le reflux d'une incommensurable mer.—D'où vient-il ? où est-il descendu ? où me mène-t-il ? où me fait-il asseoir ? qui est-il ? qui suis-je ? que lui suis-je et que m'est-il ? Le Père qui l'engendre " dans les splendeurs des saints ", n'est pas plus son Père que je ne suis sa mère, moi qui l'enfante en cette étable. Il reçoit de son Père sa substance et sa vie divines ; sa substance et sa vie humaines, il les reçoit de moi ; et Lui qui vit en même temps dans ces deux natures réunies, Il est un. L'unique Fils de Dieu est mon enfant ; mon enfant est le Fils de Dieu ! Je reçois un don ineffable ; mais ce que je reçois de meilleur et de plus beau, c'est de donner moi-même, et librement, et par amour, quelque chose à celui qui me fait ce don ; c'est de lui donner ce qu'il n'a pas, Lui qui est tout et possède tout, et qui me donne ce tout qu'il est et qu'il possède ; c'est de lui donner ce qu'il désire et ce dont il daigne avoir besoin, le sang de mon cœur pour devenir son sang, ma chair pour devenir sa chair, ma

nature enfin pour qu'il ait ma nature. O Dieu  
Enfant ! Dieu, mon Enfant ! Dieu né de Dieu avant  
le temps, et né de moi, il n'y a pas une heure !

### III

#### *Reliques Insignes*

##### *Le Saint-Suaire—Les autres Saints Suaires*

###### LE SAINT SUAIRE DE BESANÇON

Cette précieuse Relique fut gardée dans la Cathédrale de Saint-Etienne jusqu'au temps où, par ordre de Louis XIV, Vauban fit démolir l'église pour construire la citadelle. Alors le Saint-Suaire fut solennellement rapporté à Saint-Jean, et déposé près de la tour du clocher, dans un cabinet voûté disposé pour recevoir ce vénérable dépôt (1674). En 1729, le Chapitre s'aperçut que cette tour menaçait ruine, et le 2 février, après la messe canoniale, on retira la sainte Relique du lieu où elle était gardée. Les chanoines étaient à peine sortis de l'église que la tour s'écroula avec un horrible fracas, et écrasa dans sa chute le portail et une partie de la voûte. Le vicaire général Hugon, qui se trouvait seul à l'église, fut transporté plusieurs pas par la violence de la pression exercée sur l'air. Par une protection sensible de la Providence personne ne périt dans cet accident, et la main de Dieu parut avoir veillé d'une manière toute particulière à la conservation du Saint-Suaire. Grâce à la médiation du Cardinal de Fleury, premier ministre de Louis XV, la munificence royale vint bientôt au secours de

Chapitre métropolitain, qui obtint les revenus de l'abbaye de Luxeuil, pendant neuf ans, pour rebâtir le clocher actuel de la Cathédrale et la chapelle dédiée au Saint-Suaire. Cette chapelle, placée à gauche de l'entrée principale et dont le style contraste avec le reste de l'édifice, est enrichie de marbres, de dorures et de tableaux précieux. Elle fut achevée en 1735, et le Saint-Suaire y fut solennellement déposé pour être montré aux peuples, selon l'ancienne coutume, aux fêtes de Pâques et de l'Ascension. Il y resta jusqu'à la Révolution Française. En 1792, malgré la fureur des impies qui avaient en main la puissance, on fit encore à Besançon la Procession de la Fête-Dieu, et le Saint-Suaire fut montré au peuple le jour de Pâques. Mais bientôt les décrets de la Convention ne laissèrent plus aucune liberté au culte Catholique. Les églises furent fermées ; les châsses précieuses, les statues d'or et d'argent, les croix, les vases sacrés furent enlevés des églises et envoyés à l'hôtel des Monnaies, pour y être fondus. Quant au Saint-Suaire, il ne suffisait pas aux jacobins de Besançon de s'en emparer, il fallait encore le calomnier. Ils prétendirent avoir trouvé aux archives du Chapitre métropolitain, dans une liasse intitulée : *papiers inutiles*, une espèce de squelette en papier épais artistement découpé et destiné à peindre l'image du Sauveur. Cette découpeure ou poncis fut aussitôt portée, avec le Saint-Suaire, à la municipalité. Les montagnards rédigèrent un procès-verbal de reconnaissance, par lequel ils déclarèrent, dans le style grotesque et emphatique du temps, qu'en appliquant la découpeure



sur la sainte image elle lui était parfaitement conforme dans tous ses détails, et que c'était bien là "la planche au Saint-Suaire."

Ils firent grand bruit de cette découverte et demandèrent que le linge précieux fût livré aux flammes. Cette Relique vénérable fut même portée, le 19 mars 1794, à une séance de la Société populaire, et montrée à la foule par le vice-président Rambours, au milieu des insultes prodiguées au culte Catholique.

Personne n'eut le courage d'élever la voix pour venger le Chapitre de Besançon, dans ces jours où il suffisait de posséder quelques images du Saint-Suaire pour être jeté en prison, en attendant l'échafaud. Les calomnies des montagnards ne rencontrèrent donc aucun contradicteur. Mais il est facile de comprendre que toute cette affaire était une jonglerie des patriotes, qui avaient le plus grand intérêt à faire peser d'odieuses accusations sur le clergé, pour justifier les violences qu'ils exerçaient contre lui. En effet, à qui persuadera-t-on que les chanoines de Besançon aient pu renouveler le Saint-Suaire, durant plusieurs siècles, sans que la fraude ait été découverte dans un Chapitre si nombreux ?

Le 23 mars 1794, les membres du Directoire du district décidèrent que le suaire et le poncis seraient envoyés à la Convention nationale. La vénérable Relique arriva à Paris le 24 mai suivant, et la Convention en fut avertie, dans la séance du même jour, par le citoyen Vau, député de Dijon. Le lendemain 25 mai, on lisait ces mots dans une feuille périodique du temps, le *Journal de Paris* : "La

Convention a ordonné qu'il serait fait de la charpie d'un linge, ci-devant appelé saint suaire, que les administrateurs de Besançon ont envoyé à Paris."

Cet ordre fut-il ou non exécuté ? Le *Moniteur* et les autres journaux de l'époque gardent à cet égard le plus profond silence, et depuis ce temps, il n'est fait nulle part mention du Saint-Suaire. On suppose avec quelque vraisemblance que les ordres de la Convention n'ont pas été mis à exécution, et que cette Relique vénérée de nos pères existe encore. Des recherches ont été faites à Paris, dans les hôpitaux et les archives, pour la retrouver. Mais ces recherches ont été jusqu'ici sans résultat ; on conserve encore, à l'archevêché de Besançon, la cassette de bois où était renfermé le coffre en vermeil qui contenait ce linge précieux.

Le culte du Saint-Suaire n'a cependant pas entièrement disparu de notre Province. Son Office, introduit dans le Bréviaire de Besançon par Mgr Ferdinand de Ryo, s'y célèbre encore le 11 juillet, sous le rite double de deuxième classe. Une Confrérie du Saint-Suaire pour l'ensevelissement des morts, établie à l'hôpital Saint-Jacques avec l'agrément de l'archevêque Antoine-Pierre de Grammont, fut approuvée par une Bulle du pape Innocent XII. Cette pieuse Confrérie existe encore aujourd'hui, et célèbre sa fête tous les ans dans l'église de l'hôpital."

---

## IV

**FAVEURS OBTENUES.**

St-Stanislas, 29 novembre 1894.

Monsieur le Gérant,

Je dois à Notre-Dame du T. S. Rosaire (une vieille dette de reconnaissance) de faire savoir aux lecteurs de vos pieuses Annales la guérison étonnante dont j'ai été l'objet par son intercession.

En 1888, je fus atteint d'une maladie grave des poumons. J'eus, à quatre reprises différentes, des hémorragies alarmantes, et je perdis, à chacune d'elles environ *deux pintes* de sang. Au commencement de l'année 1889, je fus abandonné par le médecin qui déclara ma maladie incurable. J'eus néanmoins encore recours à quelques remèdes, mais sans succès. Alors ne voyant plus d'espoir du côté de la médecine, j'eus recours à Notre-Dame du T. S. Rosaire. Je promis : 1<sup>o</sup> de faire le pèlerinage au Sanctuaire du Cap, tous les deux ans ; 2<sup>o</sup> de faire publier ma guérison dans les Annales du T. S. Rosaire ; 3<sup>o</sup> de faire chanter, ici, une messe en l'honneur du T. S. Rosaire, pour le soulagement des âmes du Purgatoire.

A partir de cette triple promesse, je commençai à reprendre des forces : j'avais passé deux ans, ou à peu près, sans pouvoir ni travailler, ni même sortir de ma maison ; et durant ce temps, j'avais été deux mois consécutifs au lit et mourant. Et voilà qu'à la fin de l'année de 1889, *j'étais parfaitement guéri !*

Depuis cinq ans je jouis d'une excellente santé, je puis faire les travaux les plus durs dans les champs

et dans les bois, l'hiver comme l'été, sans éprouver ni faiblesse ni malaise quelconque. Il me semble que l'épreuve a duré assez longtemps pour que je puisse dire sans crainte de me tromper : Notre-Dame du T. S. Rosaire m'a parfaitement guéri et m'a arraché à la mort.—Gloire à Dieu et à la Bonne Sainte Vierge du T. S. Rosaire !—CONDÉ LAFONTAINE.

CERTIFICAT DU RÉVÉREND MONSIEUR CAISSE, CURÉ  
DE ST-STANISLAS.

Mon cher Confrère,

Je vous envoie le Récit ci-inclus de la guérison de M. Condé Lafontaine, mon paroissien ; et je le crois parfaitement exact. Il a bien réellement été guéri par Notre-Dame du T. S. Rosaire, ce bon chrétien, plein de foi et de piété.....Priez pour moi au Sanctuaire de N. D. du T. S. Rosaire.

Votre tout dévoué Confrère et ami.

J. E. R. CAISSE, ptre,

Curé de St-Stanislas.

STE-HÉLÈNE DE CHESTER, 10 DÉCEMBRE : Depuis trois ans, ma femme était très incommodée par une maladie grave interne. Ayant employé le secours de deux médecins, tout fut inutile. C'est alors que nous nous sommes tournés vers N.-D. du T. S. Rosaire pour lui demander sa guérison. Depuis le commencement du mois de mai, toute trace de maladie a disparu et elle peut faire son ouvrage tout comme auparavant. Pour moi-même, je dois mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un rhumatisme dont je

souffrais depuis *douze* ans, et pour plusieurs autres faveurs obtenues par sa puissante intercession.

ROMUALD FORTIER.

NOTA.—Toutes les faveurs qui suivent ont été obtenues, par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire, et généralement après une Neuvaine et la promesse de la Publication, avec un Pèlerinage à son Sanctuaire.

—ST-PIERRE-LES-BECQUETS : Un mal de jambe, grave et opiniâtre, complètement guéri : H. N. TOUSIGNANT.

—ST-NARCISSE : Six guérisons importantes, déclarées de vive voix, au Pèlerinage du Cap.—BATISCAN :

Guérison de deux jeunes enfants : UNE MÈRE DE FAMILLE.—ST-JOSEPH DE LEPAGE : Guérison d'une

pleurésie : A. GAGNON.—MÉRIDEN : Guérison d'une petite fille : Dame P. C.—ST-STANISLAS : Dame Vve

U. T. guérie d'une maladie de cœur.—BÉCANCOUR :

Il m'était entré sous l'ongle un éclat de bois assez considérable : cela me causa une douleur si forte que

je m'évanouis : on essaya de l'arracher, mais inutilement ! Par l'invocation de N.-D. du T. S. Rosaire, la

douleur atroce disparut et je pus, après quelques jours, arracher moi-même cet éclat de bois, facilement

et sans douleur. Il y avait à craindre le mal redoutable du *Tétanos* ! Amour et reconnaissance à N.-D.

du T. S. Rosaire : Dame E. H.—ST-SÉVÈRE : Une mère de famille de 12 enfants, guérie d'un mal grave

dont elle souffrait depuis *sept* ans.—ST-SÉVERIN : Guérison d'un gros rhume et à deux reprises : Dame

D. G.—N.-D. DU MONT CARMEL : Guérison d'un rhumatisme douloureux : J. A. DE C.—NICOLET :

Dame C. R. guérie complètement d'une maladie dont

elle souffrait depuis DIX ANS : sa fille âgée de 16 ans, condamnée par trois médecins, également guérie ; enfin, son jeune enfant qui tombait en convulsions jusqu'à trois et quatre fois par jour, aussi radicalement guérie ! Mille actions de grâces à la miséricordieuse Reine du T. S. Rosaire !—HISSOELA, MONTANA : Guérison d'un enfant.—STE-URSULE : Amour, gloire, honneur et reconnaissance à N.-D. du T.-S. Rosaire, pour une faveur obtenue : J. E. L.—STE-GERTRUDE : Conversion éclatante d'une personne adonnée au vice dégradant de l'ivrognerie.—EXETER, N. H. : J'avais perdu mon enfant de 3 ans : je le fis chercher par plusieurs personnes, et je le cherchai moi-même, anxieuse, par toute la ville : toutes nos recherches restèrent sans résultat : je fis alors une promesse à N.-D. du Rosaire et à l'instant même, une Dame charitable me ramène mon cher enfant sain et sauf et souriant à son heureuse mère ! Grâces en soient rendues à l'aimable Reine du T. S. Rosaire, qui aime tant les petits enfants ! Dame A. P.—ST-GERMAIN DE GRANTHAM : Guérison d'une petite fille : H. E.—ST-ALBERT : Je souffrais beaucoup depuis onze ans, de la dyspepsie : aujourd'hui, je suis en parfaite santé : MARIA DESILETS.—ST-SIMON : J'ai été guérie d'une maladie de foie, et ma fille d'une névralgie qui la faisait beaucoup souffrir : UNE ABONNÉE.

NOTA : Les faveurs suivantes ont été obtenues par l'usage des *Roses Bénites* :

CHAMPLAIN.—Guérison d'un mal de genou : UNE ABONNÉE ; et d'un grand mal d'estomac : UNE ENFANT DE MARIE.—STE-ANNE DE LA PÉRADE : Une guérison.

—ST-BONIFACE : Un enfant de 9 mois, guérie d'un érysipèle dangereux, et une grande personne de la *grosse gorge* : Dame G. B.—ST-CUTHBERT : Guérison d'une plaie à la joue et d'un mal de tête : A. L.—BÉCANCOUR : Guérison d'un mal de pied : UNE ABONNÉE.—CAP DE LA MADÈLEINE : Une jeune fille de 14 ans, souffrant des yeux au point de devoir garder la chambre obscure, parfaitement guérie ; une autre personne, guérie du mal de tête : A. D.—WARWICK : Une petite fille de 14 ans, guérie de crises nerveuses très pénibles : Dame N. T. C.—ST-GABRIEL : Une jeune fille guérie du mal des yeux : A. D.—ST-STANISLAS : Guérison d'une hémorragie : UNE ABONNÉE.—BERTHIERVILLE : Guérison d'un bras fracturé : Dame S. B.—MONTRÉAL : Deux guérisons obtenues par l'usage des *Roses Bénites*, la récitation, pendant 9 jours, d'un Rosaire entier par jour, et la promesse d'un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap : UNE ABONNÉE. MISSOULA : Un enfant de trois mois, guéri par l'application de la Relique du *Lieu de la Sainte Crèche* : Dame P. MATT.

D'autres faveurs diverses obtenues dans les paroisses de : St - Jean d'Eschaillons—N.-D. de Pierville—Champlain—St-Grégoire—Ste-Anne de la Pérade—Victoriaville—St - Pierre-les - Becquets, et Ste-Gertrude.

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

# LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

**11 & 13, RUE BUADE,**

**- QUEBEC -**

**S**PECIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*



## AVIS

---

*(Pour simplifier la Correspondance).*

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.